

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de
Noyers



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 31 août, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session extraordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 août 2026.

Présents : Guy MEZARD, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Jimmy PAUVERT, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Secrétaire de séance : Jérôme RAFFARD.

Nombre de Conseillers

- En exercice 14
- Présents 14
- Votants 14

Objet : Durée d'amortissement d'immobilisation – Budget Assainissement M49 2026

Délibération n°56/2026

Monsieur le Maire informe qu'il convient de fixer une durée d'amortissement des frais d'études non suivies de travaux concernant le Budget Assainissement et propose de fixer la durée à utiliser comme suit :

Comptes	Immobilisations	Durée Amortissement
2031	Frais d'études non suivis de travaux	5 ans

L'amortissement débute l'année suivant celle de l'acquisition ou de la mise en service du bien.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la durée précisée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition présentée ci-dessus de Monsieur Le Maire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,
Guy MEZARD.



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Jérôme RAFFARD.